

Extrait de délibération

Comité syndical 9 février 2026 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-six le lundi neuf février à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme BRESCIA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 3 février 2026
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires, 3 suppléants
Absents, excusés : 15 titulaires, 28 suppléants
Votants : 19

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard,	NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,		PARNAUDEAU Thierry, RACAUD Géraldine, MARTIN Alexandre	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSEYERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	MICOU Corinne, TAVERNEAU Danielle	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BARANGER Johann JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal		

Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2026

Conformément au Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant la nomination par voie d'avancement de grade survenue dans le cadre d'emploi des Adjoints administratif Territoriaux, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs pour refléter l'occupation réelle des postes au 1^{er} janvier 2026

Le Comité Syndical valide la modification du tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2026 comme suit :

Filière Administrative	Ancien Effectif (Titulaires)	Nouvel Effectif (Titulaires)	Postes Vacants	Observations
Adjoint administratif principal 2e classe	0	1	0	Nomination par avancement
Adjoint administratif	1	0	1	Poste libéré suite avancement

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er janvier 2026,

Tableau des effectifs arrêté au 1er janvier 2026

Grades	Cat.	Titulaires	Non-Titulaires	Vacants	Total
Filière Administrative					
Cadre d'emploi : Attachés					
Attaché	A	3	6	0	9
Cadre d'emploi : Rédacteurs					
Rédacteur principal 2e classe	B	0	0	1	1
Rédacteur	B	0	0	1	1
Cadre d'emploi : Adjoints Admin.					
Adjoint Adm. principal 1ère classe	C	1	0	1	2
Adjoint Adm. principal 2e classe	C	1	0	0	1
Adjoint Adm.	C	0	0	1	1
TOTAL BUDGETAIRE		5	6	4	15

La Secrétaire de Séance
Nathalie BRESCIA

Le Président
Didier GAILLARD

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire par transmission et publication